PIERRE MOREL A L'HUISSIER

DÉPUTÉ SORTANT

AUDREY FANTINI ÉPOUSE MALAVAL

SUPPLÉANTE

1ère adjointe de pourcharesses et aide-soignante



Chères Lozériennes, Chers Lozériens,

A l'issue de ce premier tour des élections législatives, merci à toutes celles et à tous ceux qui nous ont soutenus et qui nous ont permis d'accéder au second tour.

Nous mesurons pleinement la portée de ce résultat de 1er tour dans un contexte difficile.

Forte abstention, réunions publiques peu suivies, craintes sur l'avenir du monde, problématiques de pouvoir d'achat, montée des extrêmes... expliquent entre autres le contexte particulier de cette campagne. Il est également souvent reproché au monde politique de ne pas apporter les réponses attendues. Tout ceci, nous l'avons bien entendu et nous en tirerons des leçons en proposant par exemple, au niveau national, des réformes institutionnelles et citovennes.

Par ailleurs, si j'ai pu au cours de mon action politique quelque fois heurter sans le vouloir, je voudrai au terme de cette campagne législative, rassurer les uns et les autres que je souhaite en Lozère un vrai consensus avec tous les acteurs qui font la richesse de ce département. Je pense aux maires et aux présidents de communautés de communes à travers l'AMF et son Président Alain Astruc, à la Présidente du Département, à la Sénatrice, aux conseillers départementaux et régionaux, ainsi que les présidents de Chambres Consulaires, l'ensemble des acteurs socio-économique et du monde associatif.

Par ailleurs, nous avons, avec Audrey Fantini épouse Malaval, comme objectif un aménagement équilibré et harmonieux de l'ensemble du département, ayant pour vocation le développement de l'Aubrac, de la Margeride, des Cévennes, des Causses, et de la Vallée du Lot.

Pour ce faire, nous proposons **un statut spécial pour la** Lozère accompagné d'un plan de 500 millions d'Euros.

Sur le plan national, notre positionnement tiendra compte du fait que le Président de la République risque d'avoir de majorité ni absolue, ni stable. Ceci nous permettra de peser dans le cadre d'un pluralisme assumé sur toutes les décisions nationales en conservant notre indépendance et notre liberté de vote. Nous refuserons toute discipline de vote et tout mandat impératif.

Nous savons travailler de manière transpartisane, avec André Chassaigne, président du groupe Communiste à l'Assemblée nationale et de nombreux députés de tous bords (LAREM, Modem, PS...).

Enfin notre candidature se situe à l'opposé des thèses défendues par M. Mélenchon (LFI / NUPES) notamment sur l'autorité, la valeur "travail", mais également la ruralité, l'agriculture, la chasse et les traditions que nous défendons.

Avec le soutien des mouvements Les Républicains, UDI, Les Centristes, et la collaboration active de Jean Lassalle et du Mouvement National de la Ruralité (ex-CPNT).

LE 19 JUIN, VOTEZ PIERRE MOREL À L'HUISSIER ET AUDREY FANTINI ÉPOUSE MALAVAL DEUX CANDIDATS POUR LA RURALITÉ!

Défense de la ruralité

Refus du seul critère "population" et reconnaissance du critère superficie pour l'affection de crédits publics.

Défense de l'agriculture

Préservation de la PAC, ICHN, régulation des prédateurs (loups, vautours...), rats taupiers, clauses "miroirs", abattoirs, installation, défrichement...

Défense du secteur sanitaire et social

Très impliqué dans le secteur sanitaire et social de la Lozère étant par ailleurs administrateur à l'Association du Clos du Nid. à l'Association A2LFS, à l'Association Saint-Nicolas, président de l'Association Tutélaire de Lozère et président d'une association gestionnaire de deux EHPAD. Mobilisation pour le maintien des lits handicap et personnes agées aux côtés de Jacques Blanc, ancien ministre.

Défense de la santé

Télémédecine, démographie médicale et lutte contre les déserts médicaux, soutien à l'installation de nouveaux professionnels de santé, hôpitaux...

Défense de l'économie

Maintien des ZRR. du FISAC... Soutiens aux artisans, commercants, industriels et développement des ZAE.

Défense des services publics

Maintien de la téléphonie fixe et mobile, le déploiement de la fibre dans le département, mise en place d'un bus itinérant de service public, écoles, collèges, lycées, gendarmerie, police, hôpitaux.

Promotion du numérique Télétravail et Intelligence artificielle.

Promotion de l'associatif et du volontariat

Sapeurs-pompiers Volontaires et statut du bénévolat associatif.

Un député actif

Reconnu par ses collègues depuis 20 ans, j'ai fait voter de nombreux amendements et fait adopter de nombreuses lois (loi patrimoine, loi sapeurs-pompiers volontaires, loi télétravail). Elu membre du bureau de l'Assemblée nationale : ie dispose d'un



OTRE COMBAT

La création d'un statut spécifique de la Lozère avec un plan doté de 500 millions d'Euros pour :

- **Augmenter les dotations** financières pour la Lozère : nouvelles aides aux communes, aux communautés de communes, réseaux d'eau assainissement, stations d'épuration, logement, hôtellerie, gîtes, infrastructures...
- 2 Améliorer la présence des services publics en Lozère
- Adapter les normes administratives, juridiques, fiscales et sociales tenant compte de la spécificité de la Lozère

AU NIVEAU NATIONAL...

OUI à la baisse des charges

OUI aux aides pour le pouvoir d'achat

OUI au retour des heures supplémentaires défiscalisées

OUI pour un minimum d'activité dans le cadre de l'attribution des allocations sociales

OUI pour un plan "main d'œuvre"

OUI à la valeur "travail"

OUI à la revalorisation des petites retraites

OUI au respecter des forces de Police et de Gendarmerie

OUI à la préservation des petites communes rurales

OUI à la révision de la Loi Notre

OUI à la loi "Grand âge, autonomie et dépendance"

OUI à une transition écologique raisonnée

NON à la retraite à 65 ans

FAITES NOUS CONFIANCE POUR L'AVENIR DE LA LOZÈRE! VOTEZ PIERRE MOREL À L'HUISSIER ET AUDREY FANTINI ÉPOUSE MALAVAL